



GUIDE DIAGNOSTIC TERRITORIAL PETITE ENFANCE



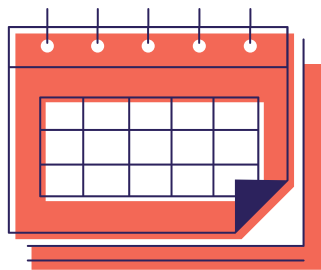
Réalisation et conception graphique



La petite enfance constitue un enjeu majeur pour les collectivités territoriales, particulièrement dans le contexte des récentes évolutions législatives. La mise en place du Service Public de la Petite Enfance (SPPE) souligne l'importance stratégique de ce secteur pour l'attractivité et le dynamisme des territoires. Garantir une offre adaptée aux besoins des familles avec de jeunes enfants est plus que jamais une priorité pour les acteurs locaux.

Ce guide a été élaboré par la mission SPPE Centre-Est-Aura. Il vise à accompagner les collectivités dans la réalisation d'un diagnostic territorial Petite Enfance en s'appuyant sur une méthodologie participative et une analyse fine des besoins et de l'offre. Il fournit des outils pour objectiver les enjeux, mobiliser les partenaires et construire une feuille de route adaptée aux spécificités du territoire.





1

Principes méthodologiques-----5

1.1 Une double approche : quantitative et qualitative ----- 5

1.2 Implication des parties prenantes----- 5

 **Focus comitologie**-----6

Place des familles-----6

2

Préparation du diagnostic-----7

2.1 Définition des objectifs-----7

 **Matrice Smart**-----8

2.2 Constitution du groupe de travail-----7

2.3 Planification et communication-----7

 **Calendrier type**-----9

3

Collecte des données -----10

 **Focus données à recueillir**-----10

Liens utiles-----13

4

Analyse territoriale concertée-----14

4.1 Analyse territorialisée-----14

 **Exemple d'analyse Swot**-----15

Evaluation de la capacité théorique d'accueil-----16

4.2 Définition des actions prioritaires-----17

 **Critères clés pour l'aide à la décision des élus**-----18

4.3 Construction du plan d'action-----19

 **Exemple fiche action**-----20

5

Restitution et suivi-----21

5.1 Restitution des résultats -----21

5.2 Outil de suivi et évaluation-----21

 **Tableau de suivi et d'évaluation**-----24

Liste d'indicateurs d'évaluation-----25



1. PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES



1.1 Une double approche : quantitative et qualitative

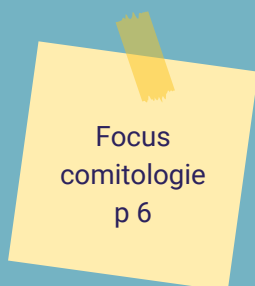
Pour obtenir une vision précise des besoins et des ressources, il est essentiel de croiser les données quantitatives (statistiques, démographie, offre d'accueil) et qualitatives (enquêtes, ateliers participatifs, entretiens).

Approche quantitative :

- Capitalisation des études et diagnostics existants sur le territoire (analyse des besoins sociaux, portrait social territorial)
- Collecte des données socio-économiques et démographiques
- Analyse de l'offre existante : nombre de places d'accueil collectif et individuel, taux de couverture, nombre enfants accueillis et taux d'occupation.

Approche qualitative :

- Enquêtes auprès des parents et professionnels
- Entretiens individuels et collectifs avec les acteurs locaux
- Ateliers participatifs pour coconstruire une vision partagée des enjeux



1.2 Implication des parties prenantes

La démarche participative est au cœur du diagnostic territorial. Il s'agit d'associer les élus, les techniciens, les familles et les partenaires pour garantir une analyse complète et partagée. Elle permet d'aller au-delà de la simple expression de la demande et de coconstruire une politique adaptée.

Objectifs :

S'assurer que le projet réponde aux besoins réels du territoire
Renforcer la dynamique multi-partenaire
Garantir l'engagement des parties prenantes

Méthodes utilisées :

Constitution de comités de pilotage et techniques représentatifs des différents acteurs
Organisation d'ateliers participatifs ouverts à tous
Utilisation d'outils d'intelligence collective (analyse AFOM, World Café, cartes perceptuelles, etc.)





FOCUS COMITOLOGIE

COMITÉ DE PILOTAGE

QUI ?

Maire ou président, élu de référence, représentant de la Caf, autres élus, chargé de coopération, coordinateur petite enfance, DGS, chef de service petite enfance, représentant de la Pmi.



3 MISSIONS

- Valider la méthodologie, les étapes et le plan d'action
- Valider les résultats et les scénarios
- Rendre compte devant le Conseil municipal ou communautaire

COMITÉ TECHNIQUE

QUI ?

Techniciens petite enfance (coordinateurs, directions EAJE, responsables RPE, Pmi, Caf et autres acteurs locaux.



6 MISSIONS

- Recueillir les données
- Les analyser et les rendre lisibles
- Organiser la concertation avec les acteurs et les élus
- Faire émerger les enjeux
- Etablir une proposition de plan d'actions
- Adapter la méthode si besoin



La place des familles
dans le diagnostic
s'envisage à plusieurs
niveaux

1. Participation au diagnostic comme usager du service
2. Implication dans une instance d'information ou de consultation
3. Contribution momentanée
4. Contribution permanente et une prise de responsabilité
5. Contribution au processus de décision



2. PRÉPARATION DU DIAGNOSTIC



2.1 Définition des objectifs

1

Par exemple

- Identifier précisément les besoins des parents, des futurs parents et des professionnels.
- Connaître l'état de l'offre de service petite enfance et mesurer les écarts entre l'offre et les besoins.
- Identifier les zones sous-dotées en services.
- Analyser les forces, faiblesses, opportunités et menaces du territoire.
- Éclairer les élus pour faciliter la prise de décision sur les priorités et les actions à mettre en œuvre.

Outil Matrice Smart p 8

2.2 Constitution du groupe de travail

2

Impliquer les acteurs clés du territoire permet d'assurer une vision partagée et de mobiliser les compétences nécessaires.

Acteurs à mobiliser :

- Services municipaux ou intercommunaux : petite enfance, urbanisme, action sociale...
- Partenaires institutionnels : CAF, Etat, PMI, MSA, élus locaux...
- Acteurs associatifs, Centres sociaux et représentants des familles.
- Acteurs de l'emploi et de l'insertion sociale et professionnelle

Suggestion : Organiser une réunion de lancement pour présenter la démarche et fixer les modalités de travail.

2.3 Planification et communication

Calendrier type
p 9

3

Une planification rigoureuse et une communication claire sont essentielles pour structurer le diagnostic territorial et mobiliser les acteurs. Cela garantit une vision partagée et maintient l'implication des parties prenantes à chaque étape.

Étapes clés pour une planification efficace :

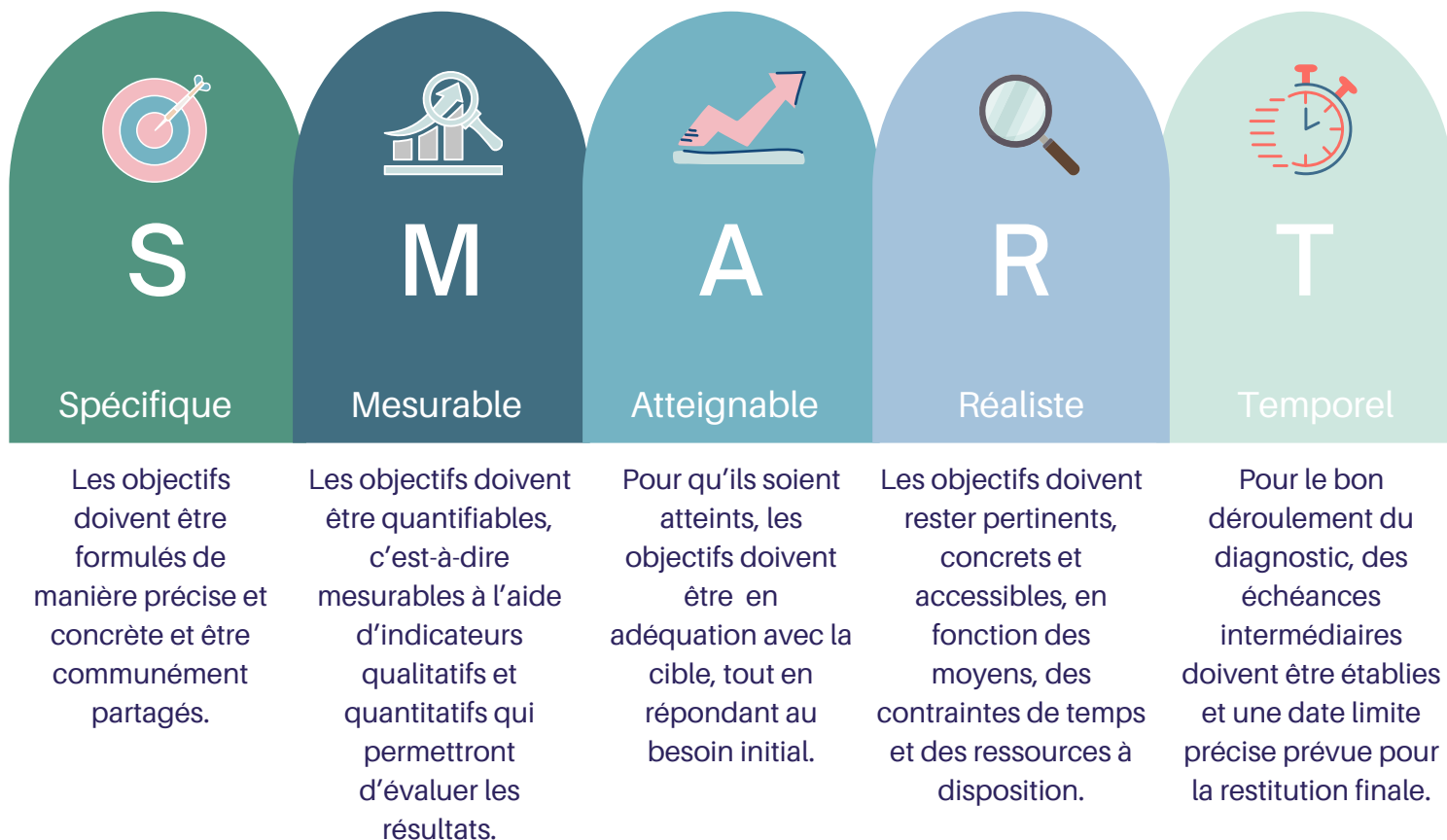
- Établir un calendrier prévisionnel : déterminer les grandes étapes comme la constitution du groupe de travail, la collecte et l'analyse des données, et la restitution des résultats.
- Définir les objectifs et les livrables pour chaque étape.
- Organiser régulièrement des réunions pour suivre l'avancement.
- Prévoir des modalités de communication adaptées aux différents publics : supports écrits, réunions d'information, présentations pour les élus et les familles.

La matrice SMART



Pour aider à la définition des objectifs

Avant de démarrer le diagnostic, il s'agit de définir des objectifs clairs, partagés par les membres du groupe de travail et mesurables à partir d'indicateurs précis, sur une période donnée.



Exemple

Renforcer l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les structures d'accueil

- **Spécifique** : Augmenter le nombre d'enfants en situation de handicap accueillis dans les crèches en adaptant les locaux et en formant les professionnels à l'accueil inclusif.
- **Mesurable** : Former au moins 80 % du personnel des structures d'accueil d'ici un an et accueillir 5 enfants supplémentaires en situation de handicap dans chaque crèche pilote.
- **Atteignable** : Mettre en place un programme de formation avec l'appui de la PMI et d'associations spécialisées, et adapter progressivement les espaces en fonction des besoins identifiés.
- **Réaliste** : S'appuyer sur les financements existants (Caf, appels à projets) et mobiliser un référent accueil inclusif dans chaque structure participante.
- **Temporel** : Déployer le programme de formation sur 12 mois, avec une évaluation intermédiaire après 6 mois et un bilan final au bout d'un an.



Calendrier type

Ce calendrier propose une organisation en plusieurs étapes pour la réalisation d'un diagnostic territorial Petite Enfance. Il vise à structurer la collecte et l'analyse des données, à mobiliser les acteurs concernés et à assurer une restitution efficace des résultats. La durée mentionnée est une estimation générale, elle peut varier en fonction des spécificités locales.

Phase 1 - Préparation et cadrage du diagnostic

Étape 1 : Définition des objectifs et de la méthodologie (Semaine 1-2)

- Identifier les enjeux spécifiques du territoire
- Définir les objectifs du diagnostic (évaluation des besoins, adaptation de l'offre, optimisation des ressources...)
- Choisir les indicateurs clés (quantitatifs et qualitatifs)
- Élaborer un calendrier détaillé et identifier les ressources disponibles

Étape 2 : Mobilisation des parties prenantes et constitution des comités (Semaine 3-4)

- Réunir le comité de pilotage (élus, CAF, services petite enfance, partenaires...)
- Mettre en place un comité technique (techniciens, coordinateurs, gestionnaires...)
- Définir les rôles et responsabilités de chaque acteur
- Préparer les outils de communication (courriers, supports de présentation...)

Phase 2 : Collecte des données et état des lieux de l'existant

Étape 3 : Recueil des données quantitatives (Mois 2-3)

- Analyse des bases de données démographiques et statistiques
- Recensement de l'offre d'accueil existante
- Analyse de l'activité (fréquentation et taux d'occupation)
- Cartographie des structures et accessibilité

Étape 4 : Enquêtes et concertation avec les acteurs locaux (Mois 3-4)

- Organisation d'ateliers participatifs avec les familles
- Envoi de questionnaires aux parents et professionnels
- Entretiens semi-directifs avec élus, gestionnaires, associations
- Observation de terrain et analyse des pratiques des structures d'accueil

Phase 3 : Analyse territoriale concertée

Étape 5 : Traitement et analyse des données (Mois 5)

- Synthèse des résultats des enquêtes et des entretiens
- Identification des forces, faiblesses, opportunités et menaces (SWOT)
- Comparaison avec d'autres territoires similaires
- Élaboration de scénarios prospectifs

Étape 6 : Organisation de groupes de travail et validation du diagnostic (Mois 6)

- Présentation des résultats aux comités technique et de pilotage
- Atelier de travail pour identifier les axes d'amélioration
- Élaboration d'une feuille de route stratégique

Phase 4 : Restitution et plan d'action

Étape 7 : Rédaction du rapport final et communication des résultats (Mois 7)

- Rédaction du rapport de diagnostic (synthèse des constats, propositions)
- Création de supports visuels (infographies, cartographies...)
- Organisation de réunions publiques et d'échanges avec les partenaires

Étape 8 : Élaboration du plan d'action et mise en œuvre (Mois 8)

- Définition des priorités et des actions concrètes
- Répartition des rôles et engagements des partenaires
- Planification des mesures à court, moyen et long terme
- Intégration des résultats dans les politiques locales

MOIS 1

Exemple

MOIS 2

MOIS 3

MOIS 4

MOIS 5

MOIS 6

MOIS 7

MOIS 8

3. COLLECTE DES DONNÉES

Le recueil des données est une étape clé du diagnostic territorial de la petite enfance. Il permet de dresser un état des lieux précis et de structurer les décisions stratégiques en fonction des réalités locales. Cette collecte doit être organisée de manière méthodique en croisant différentes sources et en impliquant l'ensemble des acteurs concernés.

FOCUS DONNÉES À RECUEILLIR



Contexte géographique

- Répartition des communes et leurs zones d'influence : Analyse de l'organisation spatiale des communes et de leur interconnexion
- Typologie de territoire : Urbain, rural, périurbain, de montagne ; densité de population
- Principaux axes de circulation et mobilités : Infrastructures routières, ferroviaires, transports en commun
- Déplacements domicile-travail : Analyse des trajets, des distances moyennes et du temps de parcours
- Implantation des entreprises : Zones d'activités, attractivité économique, proximité des bassins d'emploi
- Données urbanistiques et logements : Répartition entre location et propriété, évolution des projets immobiliers



Contexte politique

- Compétences des communes et intercommunalités : En matière d'offre petite enfance et d'action sociale, stratégie politique locale
- Organisation des services et commissions existantes : Gouvernance locale, implication des élus
- Richesse des communes et potentiel financier : Capacité budgétaire pour financer des infrastructures petite enfance
- Conventions territoriales globales avec la CAF : Engagements et contractualisations en cours



Environnement partenarial

- Réseau associatif local : Présence et rôle des associations dédiées à la parentalité et à la petite enfance
- Autres acteurs impliqués : Structures éducatives, PMI, associations ou comités de parents, entreprises locales soutenant l'accueil du jeune enfant



FOCUS DONNÉES À RECUEILLIR

suite



Contexte économique et touristique

- Secteurs d'activité prédominants : Identification des filières économiques et touristiques dominantes
- Répartition des pôles d'activités et entreprises : Zones industrielles, commerciales, artisanales et touristiques
- Profil de la population active : Catégories socioprofessionnelles des habitants
- Dynamique économique : Projets en cours, créations et fermetures d'entreprises, activité saisonnière
- Revenu médian, taux d'activité, taux de pauvreté
- Taux de chômage et d'activité féminine : Evolution et impact sur la demande en modes de garde
- Présence d'entreprises en horaires ou périodes atypiques : Travail en soirée, nuit, week-end, saisons et impact sur les besoins d'accueil



Démographie et caractéristiques familiales

- Nombre d'habitants et évolution : Croissance ou décroissance de la population, pyramide des âges
- Répartition de la population : zones densément peuplées et zones à faible démographie
- Solde naturel et migratoire : natalité, mortalité, attractivité du territoire
- Évolution des naissances sur les 6 dernières années : projection des besoins futurs
- Nombre d'enfants de moins de 6 ans et répartition : 0-3 ans, 2-3 ans, 3-6 ans

Situation des familles

- Nombre de parents en congé parental à taux plein ou partiel
- Nombre de familles percevant un complément mode de garde
- Nombre d'enfants vivant au sein d'une famille monoparentale
- Nombre de familles monoparentales et impact sur l'accès aux services
- Taux de bi-activité des couples
- Nombre de familles bénéficiaires des minima sociaux (RSA) et nombre d'enfants concernés
- Nombre d'enfants de moins de 6 ans bénéficiaires de l'AEEH



FOCUS DONNÉES À RECUEILLIR

suite



ÉTAT DES LIEUX DE L'OFFRE EXISTANTE

Taux de couverture en mode d'accueil

- global
- dont accueil collectif
- dont accueil individuel
- dont préscolarisation
- dont garde à domicile

Accueil individuel

- Nombre d'assistants maternels (AM) agréés et en activité
- Répartition des assistants maternels sur le territoire
- Proportion d'assistants maternels âgés de plus de 55 ans : anticipation des départs en retraite
- nombre de nouveaux candidats à l'agrément, nombre de nouveaux agréments.
- Capacité d'accueil réelle : nombre d'enfants accueillis versus nombre de places agréées
- Taux de couverture des besoins : comparaison entre la demande et l'offre disponible
- Nombre de places périscolaires : capacité d'accueil en dehors des horaires scolaires
- Nombre et localisation des Relais Petite Enfance (RPE) et guichets uniques : accès à l'information et accompagnement des familles
- Nombre et localisation des Mam, nombre d'AM concernées et nombre de places

Accueil collectif

- Nombre et capacité des EAJE : Localisation, accessibilité
- Critères d'admission et priorisation des familles
- Listes d'attente : Évaluation de la tension sur l'offre
- Scolarisation des 2-3 ans et existence de classes passerelles : Modalités d'accueil en école maternelle
- Écoles maternelles et élémentaires : Présence d'écoles publiques et privées sur le territoire
- Regroupements scolaires : Organisation intercommunale de la scolarisation
- Offre d'accueil périscolaire et extrascolaire : Garderies, accueils de loisirs, restauration scolaire

Offre parentalité

- Laep, ludothèque, espaces rencontres, maison des familles, 1000 premiers jours, etc.

Offre de santé

- Maternité(s), service de pédiatrie, données de santé (ARS), consultations PMI, etc.

Offre de formation en lien avec le secteur de la petite enfance



LIENS UTILES



ENSEMBLE VERS LE
Service Public
de la **petite enfance**



système
d'information
géographique
de la politique
de la ville



4. ANALYSE TERRITORIALE CONCERTÉE

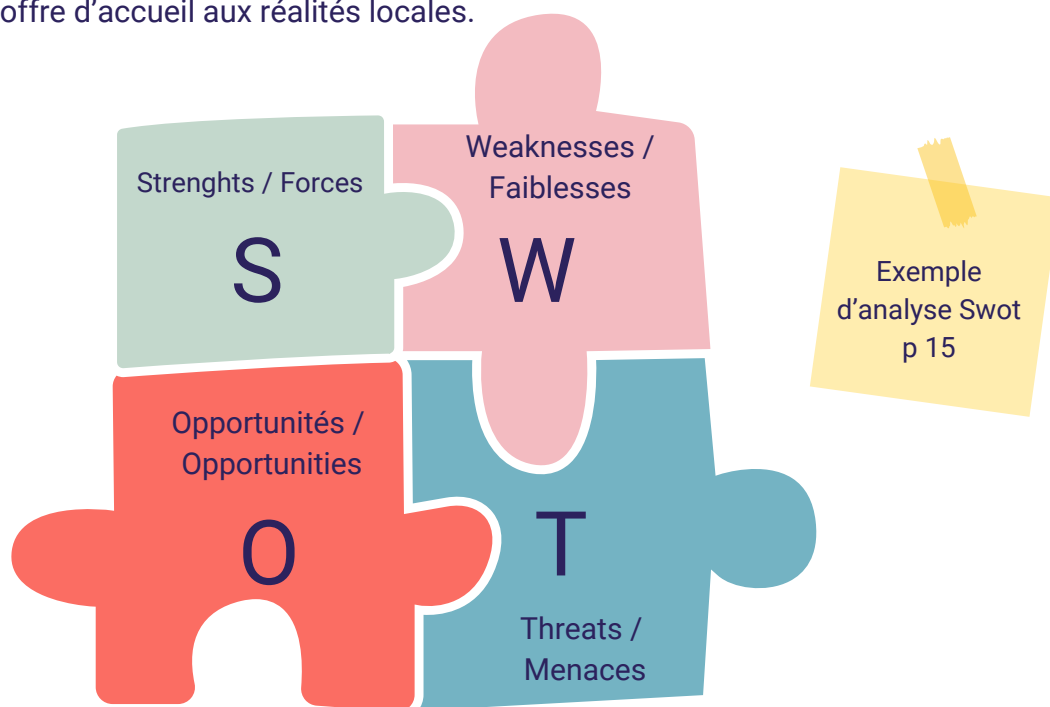


4.1 L'analyse territorialisée

L'analyse territorialisée, menée avec l'ensemble des acteurs locaux, permet de confronter les éléments du portrait du territoire et les données recueillies aux réalités du terrain. Elle vise à identifier la diversité des besoins en matière d'accueil de la petite enfance selon les zones du territoire, tout en comparant ces données aux niveaux départemental, régional et national.

Cette phase d'analyse permet d'identifier les points forts et les points faibles du territoire, ainsi que de mettre en lumière les domaines d'action encore peu ou pas explorés. Elle contribue à repérer les zones sous-dotées en services, les besoins à couvrir, les dynamiques d'action à soutenir ou à pérenniser, et à orienter les priorités stratégiques pour une offre d'accueil la plus adaptée et la plus équitable.

Parmi les aides méthodologiques possibles à cette étape, l'analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités, menaces) est pertinente pour faciliter la structuration des résultats. Cet outil stratégique aide les collectivités à identifier les leviers d'amélioration et les défis spécifiques afin d'adapter au mieux l'offre d'accueil aux réalités locales.



La dimension prospective est complémentaire et permet d'anticiper les évolutions démographiques, sociales et économiques pour ajuster les politiques publiques. Elle repose sur des projections à moyen et long terme afin d'orienter les choix stratégiques.

Méthodes et outils utilisés :

- Analyse des tendances démographiques : évolution des naissances, mouvements de population, vieillissement.
- Étude des évolutions économiques : développement du télétravail, mutations du marché de l'emploi local, projets immobiliers, installation d'entreprises.
- Scénarisation des besoins futurs : cela aide à proposer des solutions adaptées aux enjeux émergents (développement de nouvelles structures, ajustement des horaires d'accueil, influence des déplacements pendulaires, etc.).



EXEMPLE D'ANALYSE



Exemple : Identifier les leviers et les freins à l'action Petite Enfance

Forces (Strengths)

1. Diversité et qualité de l'offre

Offre diversifiée en modes d'accueil : crèches collectives, assistantes maternelles, MAM, etc. Structures bien intégrées au tissu local (liens avec les écoles, centres sociaux, etc.)

2. Implication des acteurs locaux

Implication forte des acteurs du territoire et partenariats existants (CAF, PMI, communes et EPCI)

3. Connaissance affinée des besoins

Bonne connaissance des besoins grâce à des diagnostics sociaux (ABS) et à la convention territoriale globale (CTG)

Faiblesses (Weaknesses)

1. Inégalités d'accès et d'offre

Insuffisance de places en accueil collectif dans certains secteurs ou communes
Horaires d'ouverture parfois inadaptés aux besoins des familles (horaires de travail atypiques)

2. Ressources humaines et attractivité des métiers

Difficultés de recrutement de professionnels qualifiés
Turnover élevé dans les équipes, engendrant une instabilité de l'accueil (également menace)

3. Communication et lisibilité de l'offre

Communication peu lisible ou insuffisante sur l'offre existante

1. Soutien des politiques publiques

Nouvelles politiques publiques favorables au développement du Service Public de la Petite Enfance (SPPE)
Opportunités de financement via la CAF et des appels à projets

2. Optimisation territoriale des services

Possibilités de mutualisation ou de regroupement intercommunal des services

3. Innovation et outils numériques

Développement du numérique pour faciliter les démarches d'inscription et d'information

1. Tendances démographiques défavorables

Baisse de la natalité entraînant une fragilisation du modèle économique

2. Inégalités territoriales persistantes

Inégalités d'accès selon les zones (urbaines denses ou rurales isolées)

3. Manque de coordination territoriale

Risque de déséquilibre de l'offre en l'absence de pilotage partagé à l'échelle intercommunale

Opportunités (Opportunities)

Menaces (Threats)



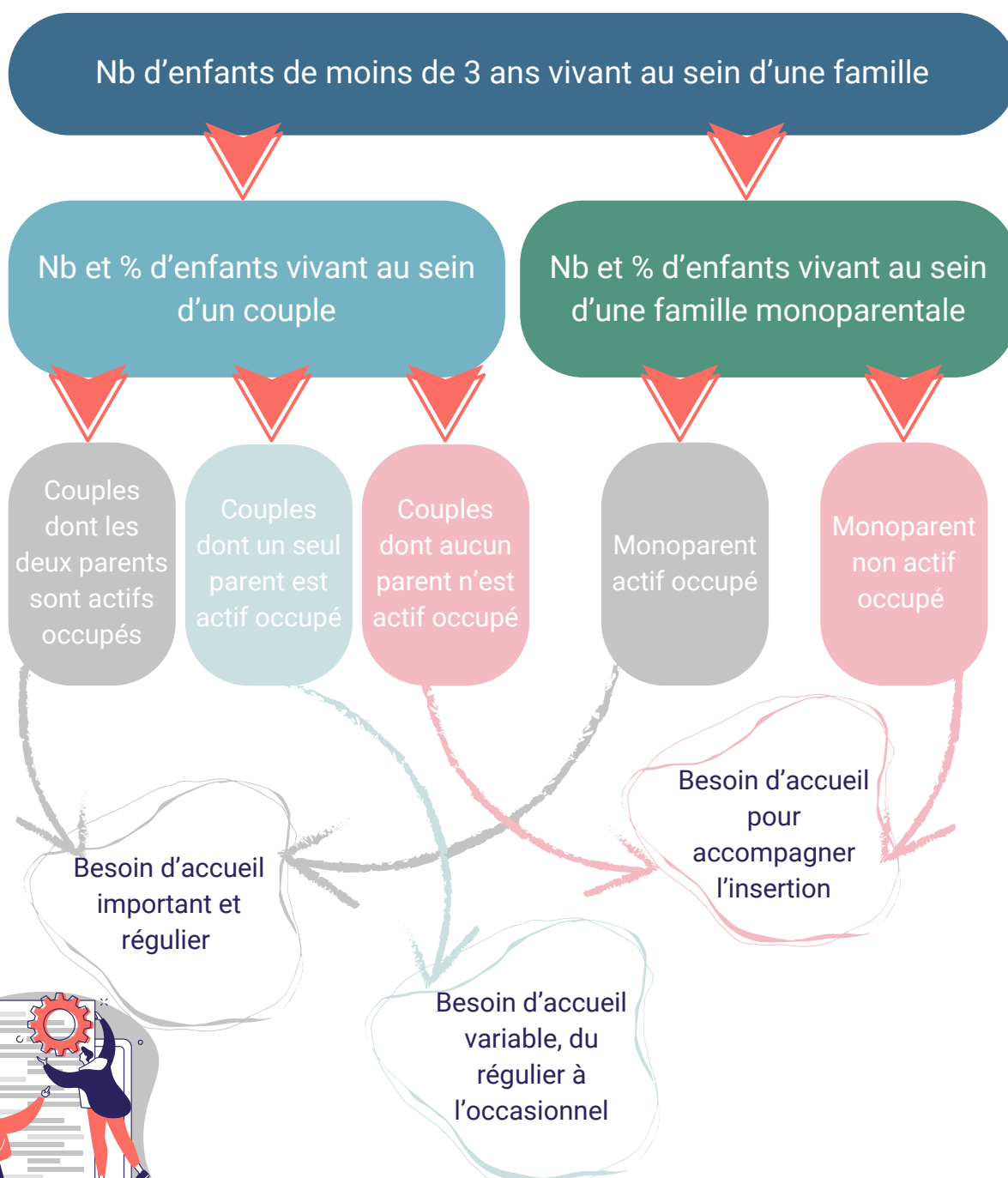


ÉVALUATION DU BESOIN THÉORIQUE D'ACCUEIL



Pour évaluer les besoins en matière d'accueil de la petite enfance, il est essentiel de prendre en compte plusieurs critères socio-démographiques et économiques influençant la demande. Le besoin théorique minimal peut être estimé en analysant la population cible, en tenant compte notamment du taux d'activité des parents et de l'absence de relais familial, comme c'est le cas des nouveaux habitants ou dans le cadre de certaines évolutions sociologiques. En effet, il est généralement admis que la demande d'accueil est plus forte pour les enfants issus de familles où les deux parents travaillent, ainsi que pour les familles monoparentales dont le parent est en activité. Cette dernière situation nécessite une attention particulière afin d'adapter l'offre d'accueil aux contraintes spécifiques de ces familles.

Toutefois, ce besoin minimal ne reflète pas l'ensemble de la demande, car l'accueil de la petite enfance répond également aux besoins des familles engagées dans une démarche d'insertion, de recherche d'emploi ou souhaitant bénéficier d'un temps de répit parental.



4.2 Définition des actions prioritaires

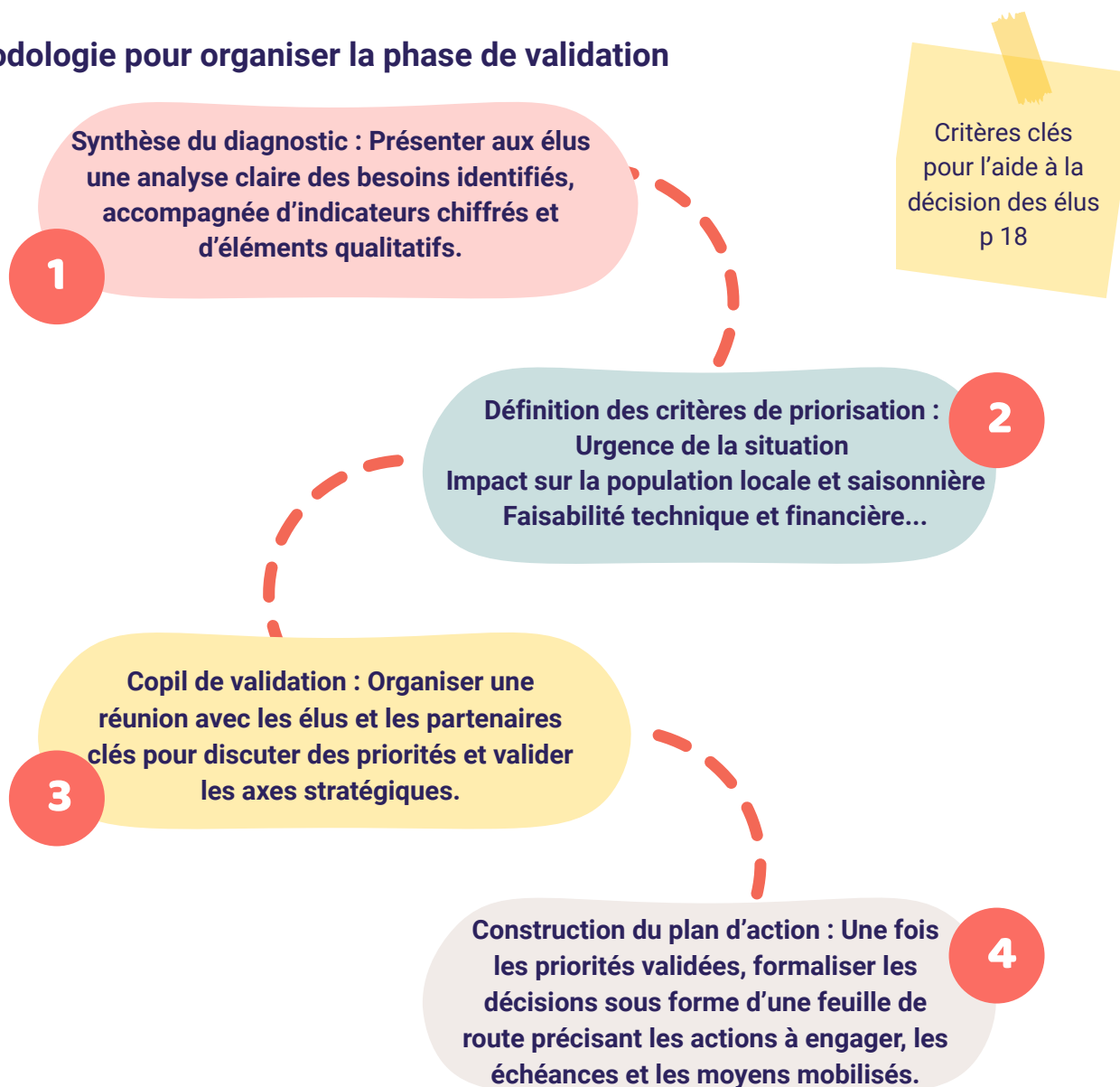


Préalablement à l'élaboration du plan d'action, l'étape de **priorisation et de validation des élus** garantit que les actions proposées sont alignées avec les orientations stratégiques du territoire, adaptées aux contraintes budgétaires, et soutenues par les décideurs locaux. Ces orientations stratégiques traduisent les enjeux identifiés lors du diagnostic en objectifs opérationnels concrets. Ils sont à classer par ordre de priorité, en tenant compte de leur impact et de leur faisabilité.

Pourquoi cette phase est-elle essentielle ?

- ✓ **Cohérence avec les politiques locales** : Les élus doivent s'assurer que les actions s'intègrent dans les stratégies territoriales existantes (CTG, CRTE, ...).
- ✓ **Optimisation des ressources** : La priorisation permet d'identifier les actions les plus pertinentes au regard des besoins en prenant en compte les moyens humains et financiers disponibles.
- ✓ **Adhésion des parties prenantes** : Une validation politique précoce facilite la mise en œuvre du plan d'action et son appropriation par les acteurs du territoire.
- ✓ **Anticipation des contraintes et risques** : Certains projets nécessitent des investissements importants ou une adaptation des réglementations locales (ex. extension d'horaires, mutualisation des structures...).

Méthodologie pour organiser la phase de validation



CRITÈRES CLÉS POUR L'AIDE À LA DÉCISION DES ÉLUS



CRITÈRES QUANTITATIFS

- Nombre de places disponibles par type de structure
- Ratio places d'accueil / enfants de moins de 3 ans
- Nombre d'enfants inscrits par catégorie (habitants à l'année, saisonniers, touristes)
- Taux d'occupation moyen et taux de fréquentation saisonnière
- Coût moyen d'une place en crèche
- Taux de renouvellement et de rotation du personnel
- Offre d'accueil disponible par rapport aux besoins exprimés



CRITÈRES QUALITATIFS

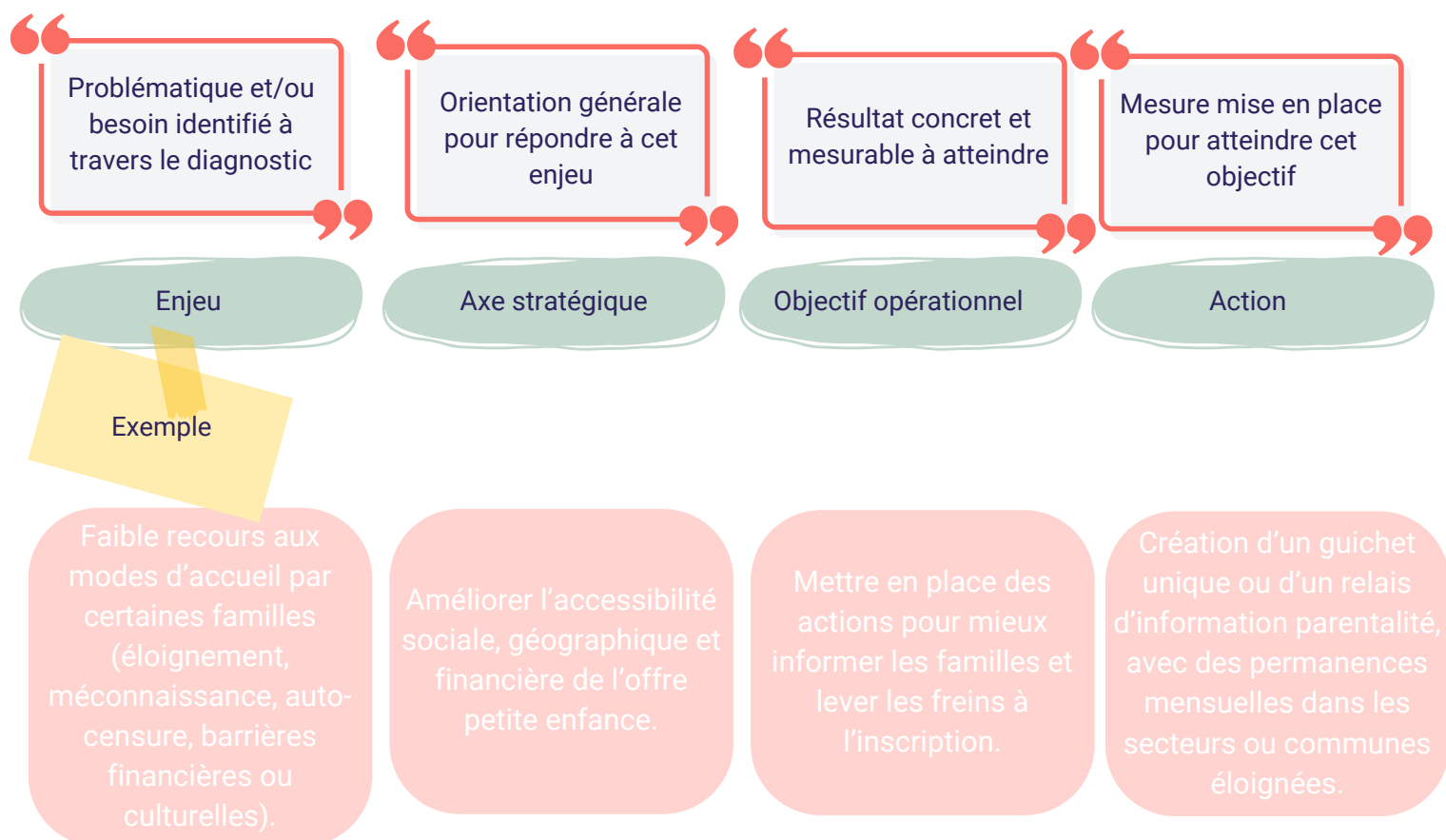
- Retours des familles sur l'offre existante : recueil d'avis par enquêtes et groupes de discussion afin de mieux comprendre les attentes et insatisfactions
- Accessibilité des structures : prise en compte des temps de trajet, des infrastructures de transport et de l'adéquation entre localisation des services et bassins de vie
- Conditions de travail des professionnels de la petite enfance : évaluation des niveaux de satisfaction, des contraintes de travail et des leviers d'amélioration
- Adéquation entre horaires d'ouverture et besoins des parents : étude de la compatibilité des horaires avec les contraintes professionnelles et saisonnières des familles
- Engagement des collectivités locales : analyse des politiques locales de soutien, des financements alloués et du niveau d'implication des élus dans le pilotage des structures
- Modalités de conventionnement et d'engagement collectivité- partenaires (associations, secteurs marchand, DSP, convention d'objectifs et de moyens, réservation de berceaux, etc.)
- Adaptabilité de l'offre face aux évolutions socio-économiques : capacité des structures à répondre aux mutations du territoire (ex. reconversions économiques, nouveaux besoins liés à la transition écologique)
- Satisfaction et fidélisation des professionnels : suivi des taux de turnover, attractivité des postes et motivations des équipes en place
- Partenariats et dynamiques locales : identification des collaborations entre acteurs publics, privés et associatifs pour optimiser les ressources et proposer des solutions innovantes

4.3 Construction du plan d'action



Après avoir analysé les besoins du territoire et identifié les enjeux prioritaires, l'élaboration du plan d'action constitue une étape clé du diagnostic territorial Petite Enfance. Cette phase vise à traduire les constats en stratégies opérationnelles, en définissant des actions concrètes, adaptées aux réalités locales et aux attentes des familles.

L'enjeu est de construire un plan d'action réaliste et évolutif, intégrant des indicateurs de suivi et d'évaluation pour mesurer son impact.



Chaque action identifiée dans le plan d'action doit être précisément définie afin de garantir sa mise en œuvre efficace et son suivi dans le temps.

La fiche action précise :

- le diagnostic initial = **pourquoi cette action ?**
- les objectifs opérationnels = **concrètement en quoi consiste cette action ?**
- les partenaires à associer = **avec qui ?**
- les points de vigilance = **Que faut-il avoir à l'esprit tout au long de cette action pour qu'elle se déroule au mieux ?**
- les indicateurs d'évaluation et les résultats attendus = **Que faut-il observer pour vérifier la pertinence et la réussite de l'action ?**
- les dispositifs mobilisables = **quels sont les moyens alloués à l'action ?**
- les responsables de l'action et les échéances de réalisation = **Comment va-t-on procéder pour la mise en œuvre de cette action ?**

Exemple de fiche action p 20



Titre de l'action : Valoriser et adapter l'offre existante d'accueil petite enfance dans un contexte de baisse démographique

Objectif : Préserver une offre d'accueil de qualité et accessible, au service de la cohésion sociale, malgré un contexte de vieillissement de la population et de baisse des naissances. Cette action vise à garantir la présence d'un service public de la petite enfance comme levier d'attractivité du territoire et de soutien à la parentalité.

Diagnostic initial

- Baisse continue de la natalité et vieillissement de la population locale.
- Taux d'occupation des structures d'accueil en diminution.
- Modèle économique des EAJE fragilisé par une fréquentation irrégulière.
- Risque de fermeture ou de réduction d'activité dans certaines structures.
- Nécessité de maintenir une offre de proximité pour les familles encore présentes.
- Besoin de revaloriser les structures comme espaces de lien social et d'accompagnement à la parentalité.



Objectifs opérationnels

- Renforcer l'attractivité des structures existantes auprès des familles et améliorer l'accessibilité.
- Favoriser des usages complémentaires : accueils occasionnels, projet insertion, ateliers parents-enfants, partenariats scolaires.
- Mieux faire connaître les services via une communication ciblée.
- Tester des formules d'accueil plus souples (temps partiels, accueils relais pour du répit parental, etc.).



Points de vigilance

- Maintenir la qualité de l'accueil.
- Assurer l'adhésion des équipes et les soutenir dans la transition.
- Ajuster les actions aux réalités spécifiques de chaque territoire.
- Garantir une cohérence avec les autres politiques enfance/famille du territoire.



Échéances de réalisation

- M1-M2 : rencontre des partenaires et co-construction.
- M3-M6 : mise en œuvre des premières actions.
- M7-M12 : évaluation intermédiaire et ajustements.



Résultats attendus

- Rétablissement d'un niveau d'occupation permettant de maintenir l'équilibre économique des structures.
- Réduction du non-recours aux services petite enfance grâce à une meilleure lisibilité de l'offre.
- Renforcement du rôle des EAJE comme lieux-ressources et de socialisation pour les familles.
- Valorisation du travail des équipes et redynamisation de leur implication.
- Inscription durable de la structure dans la vie locale, en lien avec les autres acteurs du territoire.



Partenaires à associer

- CAF et services de l'État
- Pmi
- Structures gestionnaires
- Partenaires sociaux
- Associations locales (soutien à la parentalité, enfance, jeunesse...)



Dispositifs mobilisables

- Subventions CAF
- Budget communal/intercommunal.
- Appels à projets (REAAP, parentalité, inclusion...).
- Partenariats avec les services sociaux, de santé, écoles, associations.



Indicateurs d'évaluation

- Taux d'occupation des structures sur 6 à 12 mois (évolution par rapport aux années précédentes).
- Nombre et profil des nouvelles familles accueillies (premiers accueils, réinscriptions après interruption).
- Satisfaction des familles (questionnaires anonymes, entretiens qualitatifs).
- Implication des équipes (nombre de professionnels engagés dans les nouvelles actions, retour d'expérience).



Responsable de l'action

- Chargé de coopération ou coordinateur petite enfance



5. RESTITUTION ET SUIVI



5.1 Restitution des résultats

Préparez des supports synthétiques adaptés aux différents publics (élus, partenaires, familles).

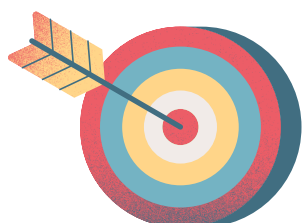
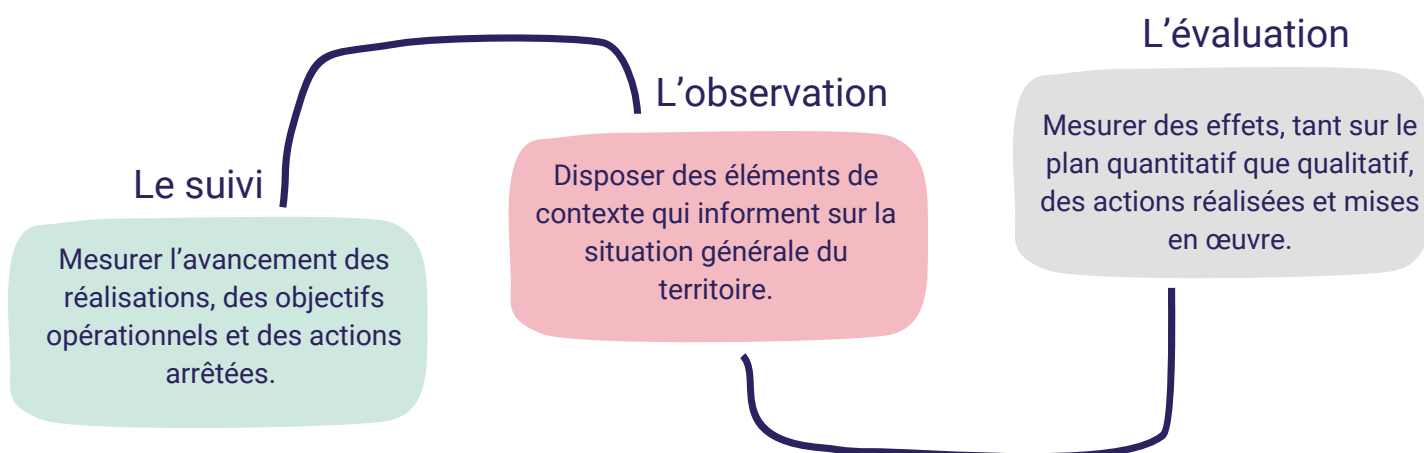
Par exemple :

- Rapport final pour les élus
- Diaporama de présentation pour les réunions publiques
- Fiches de synthèse pour les partenaires
- Journal ou « 4 pages » pour les parents et professionnels



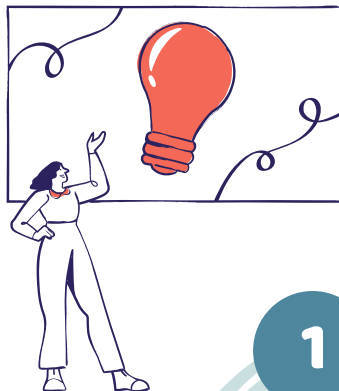
5.2 Outil de suivi et évaluation

3 démarches complémentaires à mettre en œuvre



D'une manière générale, l'évaluation consiste à

- ✓ rendre compte de l'avancement du plan d'action
- ✓ vérifier l'atteinte des objectifs
- ✓ proposer des ajustements "au fil de l'eau"



4 étapes pour construire la démarche d'évaluation

1

Structurer le bilan analytique des actions

outils de suivi : tableaux de bord, fiche de suivi,...

2

Elaborer les questions évaluatives et construire les indicateurs

à partir des données existantes :
diagnostic, objectifs globaux,
enjeux, mise en œuvre détaillée des
actions



*s'assurer de la mise en
œuvre optimale des actions/
des objectifs initiaux*

3

Organiser le suivi des indicateurs d'évaluation des actions

récence du suivi, personnes
référentes,...

4

Renseigner les indicateurs

données disponibles : activité,
actualisation, données
d'appréciation, ...

Modèle de
tableau de suivi
et d'évaluation
p 24



- *suivre régulièrement*
- *identifier dès le démarrage les personnes référentes*
- *mettre en place des outils de suivi simples*

Le cadre - ce qui peut s'évaluer

Les effets attendus

Ce que l'on veut voir se réaliser



La question évaluative

*Ce qui questionne le changement
Ce qui le rend visible
Ce qui le mesure*



Les indicateurs

Ce qui témoigne du changement



Les éléments récoltés

Les éléments de preuve



Modalité et planification du travail

Comment ?



Par qui ?



Quand ?



Choisir des indicateurs d'évaluation

pertinents, indissociables des enjeux et des actions, de nature différentes : sociodémographiques, de cadrage, de moyen, de réalisation, de résultat, d'impact, ...

Liste
d'indicateurs
p 25 et 26

Indicateurs qualitatifs

- tout élément tangible permettant de qualifier une situation et son évolution,
- à travers la perception et l'appréciation des acteurs ou d'un public destinataire de l'action.

Indicateurs quantitatifs

- peuvent être directement comptés et exprimés par un chiffre/un nombre,
- permettent de caractériser le volume de l'offre, de familles, d'usagers, exprimer une fréquence, une proportion, saisir une évolution.

TABEAU POUR LE SUIVI ET L'ÉVALUATION



Exemple

Liste d'indicateurs d'évaluation (non exhaustive et à adapter aux objectifs validés)

1. Indicateurs de suivi des actions (court terme)

Quantitatifs

- Nombre de nouvelles places d'accueil créées vs objectif initial
- Nombre de professionnels formés et taux de participation
- Nombre de structures ayant adapté leurs horaires
- Nombre de familles bénéficiant d'aides financières
- Nombre d'enfants en situation de handicap accueillis
- Nombre de places ouvertes en crèche saisonnière
- Taux d'occupation
- Nombre de recrutements saisonniers effectués
- Nombre d'entreprises locales partenaires (stations, commerces, hôtellerie, etc.)

Qualitatifs

- Retours des familles sur l'accessibilité des nouvelles places
- Avis des professionnels sur la qualité des formations reçues
- Perception des employeurs sur l'adéquation entre horaires des crèches et besoins des travailleurs
- Feedback des parents sur l'accueil des enfants en situation de handicap

2. Indicateurs d'évaluation de l'efficacité (moyen terme)

Quantitatifs

- Évolution du taux d'occupation des structures
- Taux de satisfaction des familles (enquête)
- Évolution des demandes d'accueil non satisfaites
- Réduction du temps d'attente pour l'obtention d'une place en crèche
- Taux de renouvellement du personnel
- Comparaison du taux d'occupation en haute et basse saison
- Taux de retour des familles saisonnières

Qualitatifs

- Analyse des motifs de non-admission et des alternatives proposées aux familles
- Evolution des conditions de travail
- Perception des professionnels sur leurs conditions de travail et la flexibilité des horaires
- Satisfaction des employeurs locaux et des travailleurs saisonniers concernant l'offre de garde
- Ajustements (organisation, RH, etc.) opérés par les gestionnaires des crèches



3. Indicateurs d'impact (long terme)

Quantitatifs

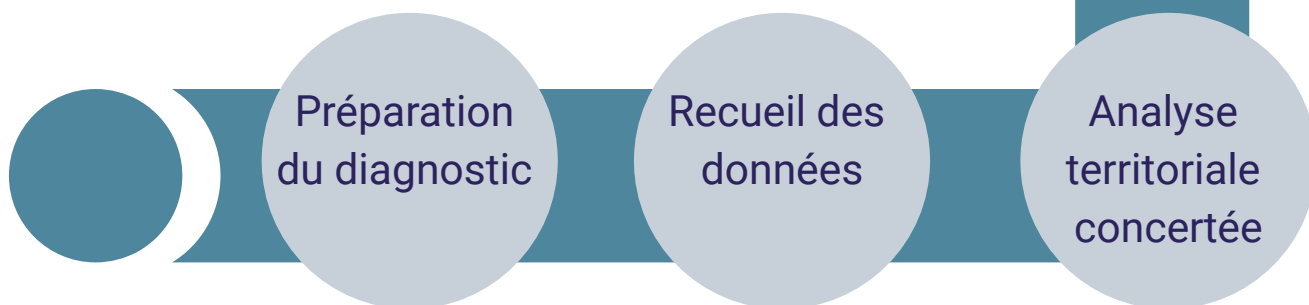
- Impact sur le taux d'emploi des parents (en particulier des mères)
- Nombre de familles s'installant durablement sur le territoire
- Fidélisation des professionnels saisonniers et réduction du turn-over
- Évolution de la viabilité économique des crèches saisonnières

Qualitatifs

- Analyse des motivations des familles qui choisissent de rester sur le territoire
- Effets perçus sur la scolarisation et le développement des enfants
- Perception des employeurs et des travailleurs saisonniers sur l'amélioration de la qualité de vie
- Comparaison des données entre différentes saisons pour ajuster le modèle



EN RÉSUMÉ



À RETENIR

- Le diagnostic n'est pas une finalité mais une étape clé du processus de projet. Il vise à déboucher sur des actions concrètes.
- Il repose sur l'implication des acteurs (habitants, partenaires, élus...) et sur la mise en commun des perspectives afin de construire des solutions partagées.
- **Cette démarche nécessite une coordination rigoureuse.**





CONTACTEZ-NOUS

mission.sppe.ingenierie21-52@caf21.caf.fr

Réalisation et conception graphique

